

**« Le rôle des forces militaires dans la sécurité et la protection des réfugiés - Opinions de certaines ONG humanitaires »**

**Allocution principale d'Ed Schenkenberg van Mierop,  
Coordonnateur du Conseil international des agences bénévoles (CIAB) pour le  
« Séminaire d'examen du rôle des forces militaires dans  
la sécurité des camps de réfugiés »  
Eynsham Hall, Oxford, 10 -12 juillet.**

« Mais la plus grave carence de la participation des forces militaires dans les opérations de secours de la dernière décennie ne porte pas sur ce qu'elles font, mais sur ce qu'elles ne font pas. La protection contre la violence représente le besoin le plus crucial des populations de réfugiés et de personnes déplacées aujourd'hui et il s'agit là d'une tâche que les organisations humanitaires ne sont pas en mesure de prendre en charge. Pourtant, la plupart des forces militaires ont été déployées avec un mandat « humanitaire » visant à assurer la protection ou à prodiguer des secours. Cela donne des gouvernements l'image qu'ils « font » quelque chose pour apaiser l'indignation du public, tout en évitant un engagement dans des conflits potentiellement dangereux ou prolongés. » Fiona Terry, Directrice de la recherche de MSF, dans *The Lancet*, vol. 357, numéro 9266 (5 mai 2001), p. 1431-1432.

Il convient d'indiquer clairement d'emblée qu'il n'existe pas de consensus parmi les ONG à propos du rôle que les forces militaires devraient jouer dans l'action humanitaire. Parallèlement, toutefois, il n'existe pas beaucoup d'indices de la réflexion des ONG humanitaires à propos du rôle des militaires pour ce qui est d'assurer la sécurité et la protection des réfugiés. L'actuelle conceptualisation des rapports entre les organisations humanitaires et les acteurs militaires met presque exclusivement l'accent sur la division du travail dans la prestation de l'aide, conceptualisation fondée sur les expériences vécues dans les urgences à grande échelle de la dernière décennie, c.-à-d., dans l'ex-Yougoslavie, en Afrique centrale et au Kosovo.

### **Les ONG humanitaires et les principes humanitaires**

Lorsqu'on expose les vues des ONG sur le rôle des forces militaires dans l'action humanitaire, il faudrait regarder de plus près la communauté des ONG humanitaires. Le mot ONG est souvent vu avec suspicion et comme étant complexe, compte tenu des divers sigles, de leurs logos et emblèmes affichés de manière visible sur leurs voitures à traction intégrale et sur leurs tentes et, fait qui est le plus important, de leurs divers missions et programmes. On dit de la performance des ONG qu'elle est mitigée : bon nombre d'entre elles sont qualifiées d'organisations animées de bonnes intentions qui sont impulsées davantage par leurs idéaux que par leur professionnalisme au travail.

Un regard plus attentif sur cette communauté complexe, toutefois, montre que de nombreuses ONG ont obtenu des réputations crédibles, reposant sur des années d'expérience, tout en ayant des méthodes de travail différentes et en représentant divers groupes au sein de la société. Lorsqu'on différencie les ONG, on peut discerner des ONG qui oeuvrent par l'intermédiaire de partenaires locaux et avec eux, ou des ONG qui sont directement opérationnelles elles-mêmes. Une autre ligne de démarcation est tracée le long des domaines précis de compétences, par exemple, les soins de santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation